

Chevilly

INFOS



#11



Pêche
au Grand
Marchais
p. 10

Sommaire

Commune de Chevilly

Agenda, p. 2

Édito, p. 3

Travaux, p. 4

Maison médicale, p. 5

Budget communal, p. 6 & 7

Informations municipales, p. 8 & 9

Retour en images, p. 10 & 11

Élections, p. 12

État civil, p. 12

édition avril 2024

MAI / JUIN / JUILLET*

* Cet agenda est présenté sous réserve de la situation sanitaire connue au moment des événements et de l'accord éventuel des autorités.

Mardi 7 mai

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION

→ à la mairie, sur RV de 9h à 12h

Mercredi 8 mai

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

→ 10h30 office religieux

→ 11h30 rassemblement place de l'Église

Mardi 14 mai

SOLIDARIBUS → place Lucien Paillet, 14h-16h30

Mardi 21 mai

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 10h à 12h

Jeudi 23 mai

ATELIER "JOUONS EN FAMILLE"

→ 8 rue du Stade, de 10h à 11h30

Vendredi 24 mai

BOUM *organisée par BOUGE AVEC TON ÉCOLE* → au 60 rue de Paris, de 18h30 à 22h

Lundi 27 mai

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 14h à 16h

Mercredi 29 mai

JOB DATING *organisé par SUPPLAY*

→ au 60 rue de Paris, de 13h30 à 17h30

Lundi 3 juin

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 14h à 16h

Mardi 4 juin

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION

→ à la mairie, sur RV de 9h à 12h

Dimanche 9 juin

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Mardi 11 juin

SOLIDARIBUS → place Lucien Paillet, 14h-16h30

Vendredi 14 juin

FÊTE DES ÉCOLES *organisée par BOUGE AVEC TON ÉCOLE* → au stade, avenue du Château

Samedi 15 juin

SOIRÉE " DES PILOTES ET DES PIN'UP"

organisée par CHEVILLY EN FÊTES → au parc municipal Robert Porchon à partir de 19h

Lundi 17 juin

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 14h à 16h

Jeudi 20 juin

ATELIER "JOUONS EN FAMILLE"

→ 8 rue du Stade, de 10h à 11h30

Vendredi 21 juin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE *du HANDBALL*

→ au 60 rue de Paris

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juin

FÊTE DE LA GYM *organisée par DÉTENTE ET LOISIRS CHEVILLY*

→ à la salle des fêtes et au gymnase

Lundi 24 juin

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 14h à 16h

Lundi 1^{er} juillet

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 14h à 16h

Mardi 2 juillet

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION

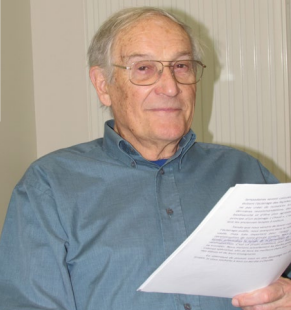
→ à la mairie, sur RV de 9h à 12h

Samedi 13 juillet

REPAS *organisé par CHEVILLY EN FÊTES,* RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE ET BAL DU 14 JUILLET

→ stade du Pont noir, RV à 21h

(1) Mairie - salle du conseil municipal (sur inscription)



C'est toujours avec un grand plaisir que, quatre fois par an, je viens vous rendre compte des décisions prises en votre nom par le conseil municipal.

Pour commencer, notre assemblée a voté fin mars le budget de la commune pour 2024. Comme les années précédentes, nos finances sont à l'équilibre, c'est-à-dire, pour être bien clair, qu'elles n'impliquent pas de déficit public. L'exercice 2023 s'est même révélé positif, ce qui nous permet de reporter l'excédent afin de pouvoir faire face dans de bonnes conditions à d'éventuels imprévus et surtout à financer de gros projets d'investissements.

Pour compléter ce volet budgétaire, je crois utile de confirmer que, conformément à notre engagement lorsque j'ai sollicité vos suffrages pour la mairie, les taux d'imposition que nous venons de voter pour cette année n'augmentent pas par rapport à ceux des 6 mandats précédents. **Merci de nous créditer d'une gestion à la fois prudente et économe**, et surtout du respect de la parole donnée, car **je suis de ceux qui pensent que les promesses engagent**.

Cette politique budgétaire et fiscale ne s'oppose nullement à l'investissement pour l'avenir, c'est le contraire. En effet, ce printemps 2024, nous lançons la rénovation complète de notre éclairage public, qui s'effectuera en deux phases : la première dès cet automne, la seconde au printemps prochain. Ce chantier comporte de nombreux avantages pour la commune. D'abord, l'utilisation d'ampoules à leds permettra de **réduire de près de 90% la facture d'électricité liée à l'éclairage**. Ensuite, la télégestion des lampadaires autorisera toutes les configurations, y compris, à certaines heures, l'abaissement de la puissance d'éclairage, et le choix pour la nuit entre le maintien d'un éclairage réduit et la coupure. Le schéma retenu pourra d'ailleurs être différent entre le bourg, traversé par la RD 2020, et les hameaux, au caractère rural plus affirmé. D'autre part, les nouveaux lampadaires seront adaptés pour sécuriser chaussée et trottoirs en évitant l'éclairage des façades et des fenêtres des habitations, afin de ne pas créer de nuisances lumineuses. Enfin, conformément aux dernières recommandations, dans le souci de moins perturber la biodiversité et d'être plus agréable à l'œil, nous avons retenu le principe d'un éclairage « chaud », c'est-à-dire beaucoup moins blanc que les anciennes lampes à sodium.

Tandis que nous venons de lancer cette rénovation complète de l'éclairage public, nous avançons dans la réflexion sur un projet plus vaste, mais très important pour l'avenir de vos enfants : **la reconstruction de notre groupe scolaire**. « Le temps long », applicable à tous les projets envisagés, n'échappe pas à cette reconstruction. Les contraintes impératives administratives sont toujours les handicaps du système français. C'est un projet ambitieux, pour lequel il ne faut pas se tromper. Nous menons actuellement les études préalables avec un cabinet spécialisé, afin de faire les meilleurs choix pour l'accueil futur des élèves et de leurs enseignants.

En attendant de pouvoir vous en dire davantage sur ce grand projet, je vous souhaite à tous un bel été à Chevilly.

Le maire, *Hubert Jolliet*



Trottoirs impasse des Tilleuls - rue de l'Hermitage

Les travaux ont pris du retard !

L'enrobé des trottoirs et de la voirie sera réalisé à réception de l'obtention de la décision administrative réglementaire.

Nous invitons les riverains de cette rue à faire preuve d'encore un peu de patience. Nous vous en remercions.

Installation de 2 radars pédagogiques

Dans un souci permanent d'améliorer la sécurité des usagers sur nos routes, la municipalité a fait l'acquisition de 2 radars pédagogiques alimentés par panneau solaire. Ces appareils mobiles seront déplacés régulièrement sur les différentes voiries communales.

L'objectif de ces radars est double :

- sensibiliser et inciter les conducteurs à respecter les limitations de vitesse,
- permettre à la municipalité d'avoir des données concrètes sur la circulation (fréquentation, heures de passage, vitesse...).



Coût des 2 radars
→ 4 117,39 € TTC

Réhabilitation des logements LOGEM Loiret rue de Saint Jacques

La Société LOGEM Loiret a entrepris la rénovation des 56 logements HLM situés rue Saint Jacques. La rénovation a pour objet l'isolation thermique des bâtiments afin de permettre une économie en matière de chauffage pour les locataires et un meilleur confort de vie pour chacun. Cette rénovation va permettre de plus à LOGEM Loiret de réduire l'émission de gaz à effet de serre des logements de son patrimoine.

Ce chantier qui va durer plusieurs mois, dont le coût est de 1 500 000 €, a été possible par **la garantie d'emprunt apportée par la commune à hauteur de 750 000 €.**



Portraits des derniers professionnels de santé arrivés

Maison de santé Olivier SÉVÉRAC



LAURE DEBAISIEUX

Médecin généraliste

Originaire de la Bourgogne, j'ai fait mes études de médecine à Dijon puis mon internat en région Centre Val de Loire. J'exerce la médecine générale depuis 2010. Après avoir effectué des remplacements (qui m'ont permis de découvrir Chevilly il y a une dizaine d'années) et un poste salarié en Eure-et-Loir, j'ai décidé de m'établir à Chevilly au sein de l'équipe jeune et dynamique de la maison de santé.



YASMINE LEBAILLY

Médecin adjointe

J'ai 28 ans et j'ai effectué mes études de médecine à la faculté de Tours. C'est lors de mon dernier stage d'internat avec le Dr LEFEVRE que j'ai découvert la maison de santé de Chevilly. La qualité de travail et l'environnement professionnel que j'ai découverts m'ont beaucoup plu. C'est pour ces raisons qu'après avoir été diplômée en médecine générale en novembre 2023, j'ai souhaité rejoindre l'équipe de la MSP. C'est donc en tant qu'adjointe que j'exerce à la maison de santé où j'effectue des consultations de médecine générale, de pédiatrie et de suivi gynécologique.



DÉPART DE LAURA DA SILVA, DENTISTE

La chirurgienne-dentiste Laura DA SILVA a quitté le cabinet dentaire le 7 avril. Nous lui souhaitons une bonne continuation pour sa nouvelle installation.



Les finances communales

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2023

Résultat de fonctionnement excédent **▶ 620 043,48 € ◀**

RECETTES PRINCIPALES

- ▶ redevance centre de stockage de déchets Suez : **39072,19 €**
- ▶ dotations de l'État : **379131 €**
- ▶ impôts directs locaux : **1321438 €**
- ▶ taxes diverses : **152750,85 €**
- ▶ factures de restauration scolaire : **119808,10 €**
- ▶ attribution de compensation de la CCBL : **327451 €**

QUELQUES DÉPENSES

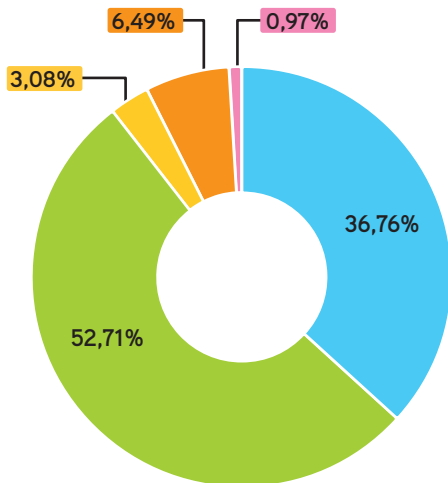
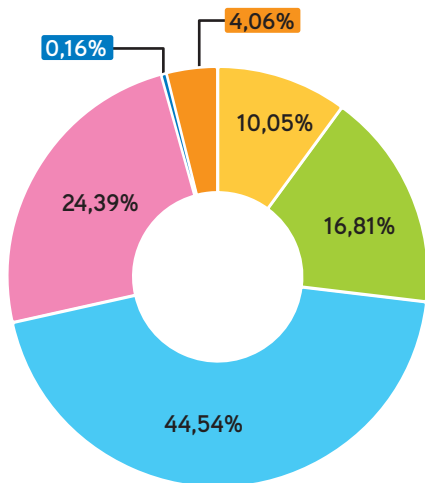
- ▶ consommations bâtiments communaux (eau, électricité, gaz, téléphonie) : **172648,89 €**
- ▶ prestation garderie Cigales et Grillons : **104027,04 €**
- ▶ alimentation du restaurant scolaire : **73487,15 €**
- ▶ assurances (bâtiments, véhicules, personnel communal) : **30816,58 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ Remboursements divers	4660,30 €
■ Produits des services	300342,45 €
■ Impôts et taxes	502224,19 €
■ Fiscalité locale	1331123,22 €
■ Dotations, subventions	
et participations	728766,46 €
■ Autres produits de gestion courante ..	121373,12 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

■ Charges à caractère général	870635,59 €
■ Frais de personnel	1248321,92 €
■ Atténuation de produits	72879,00 €
■ Charges de gestion courante	153724,23 €
■ Charges financières	22885,52 €

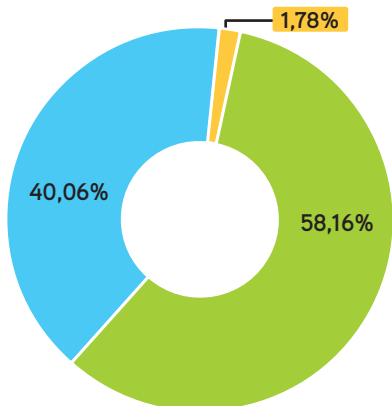




Résultat d'investissement excédent **▶ 293 191,31 € ◀**

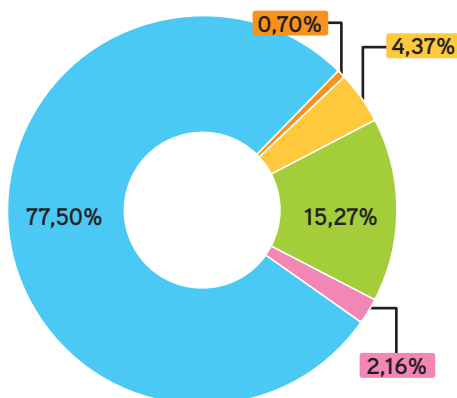
RECETTES PRINCIPALES

- ▶ remboursement TVA sur dépenses d'investissement 2022 : **139 248,72 €**
- ▶ subventions (État, Région, Département) pour travaux réalisés : **522 288,64 €**



QUELQUES DÉPENSES

- ▶ travaux d'aménagement de trottoirs rue des Châtelliers : **232 563,14 €**
- ▶ travaux liés à la lutte contre l'incendie : **42 842,85 €**
- ▶ remboursement de prêts : **177 189,19 €**



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Remboursement TVA.....	139 248,72 €
et taxe d'aménagement.....	758 315,34 €
Subventions.....	522 288,64 €
Autres immobilisations financières ..	23 203,61 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Rmbt capital des emprunts.....	154 303,60 €
Immobilisations incorporelles.....	21 867,93 €
Travaux.....	783 215,42 €
Travaux marchés en cours.....	7 025,01 €
Autres immobilisations financières ..	44 204,32 €

Prévisions 2024

Le budget de la commune, **équilibré en dépenses et en recettes**, a été voté le 26 mars 2024, en prenant en compte la clôture du budget eau, suite au transfert de compétence à la CCBL :

FONCTIONNEMENT : 7 415 060,27 € (DONT 789 055,59 € ISSUS DU BUDGET EAU)
INVESTISSEMENT : 2 711 154,55 € (DONT 132 742,18 € ISSUS DU BUDGET EAU)

ESTIMATION DES DÉPENSES « TRAVAUX » POUR L'ANNÉE 2024 :

- ▶ enfouissement des réseaux et aménagement de trottoirs impasse des Tilleuls et rue de l'Hermitage : **339 364 €**
- ▶ rénovation de l'éclairage public : **471 000 €**
- ▶ défense incendie à Saint Barthélémy : **41 000 €**
- ▶ étude du projet « Groupe scolaire » : **48 000 €**



Un nouveau conseiller municipal installé

Alexandre DABRIOU a indiqué sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal pour raisons professionnelles.

La démission d'un membre a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la même liste. Stéphanie GENOU pouvait donc prétendre au poste mais a décidé d'y renoncer.

C'est donc **Denis HÉNAULT**, 46 ans, opérateur de production, qui siégera. Il a été installé dans ses fonctions le 4 mars dernier.



Denis HÉNAULT participe aux commissions "Finances" et "Vie associative".

Une nouvelle animatrice à la maison des jeunes

Amandine BOITIER est arrivée à la maison des jeunes le 5 décembre dernier. La jeune femme de 30 ans a été animatrice, puis assistante d'éducation dans un collège, a travaillé dans le milieu bancaire avant de revenir à l'animation.

Elle a pris ses marques à Chevilly et a appris à connaître les jeunes. En ce moment, le local est fréquenté par une quinzaine de personnes le mercredi, avec toujours une majorité de garçons. Le local est ouvert pour les enfants de 11 à 17 ans. Amandine souhaite intéresser les plus jeunes afin de pouvoir passer quelques années avec eux et construire des projets sur du long terme.



Comment fonctionne la maison des jeunes ?

Pour rappel, l'adhésion est de 5€ l'année. Ensuite pas besoin d'inscription pour les activités habituelles: les jeunes viennent s'ils veulent, quand ils veulent et pour une heure, deux heures ou la journée. Une inscription sera demandée notamment pour les voyages et sorties organisés.

Difficile de savoir si on va aimer ? pas de problème, Amandine accepte

qu'un jeune vienne « faire une journée d'essai ». Il pourra participer aux activités proposées ce jour-là et pourra décider tranquillement s'il souhaite revenir ou pas.

Une petite idée de ce qui a été ou sera organisé : mini camp de trois jours, séjour en été de cinq jours, sports, activités manuelles, cuisine, veillées, match de handball à Saran, simulateur de glisse à



f Maison des Jeunes Chevilly
chevilly.frmjccentre@gmail.com

Orléans, ateliers à la chocolaterie de Neuville-aux-Bois, chasse aux œufs pour Pâques, projet avec le local jeunes d'Artenay et l'Ehpad de Chevilly...



Arrêté démarchage sur notre commune

Sauf autorisation expresse de la mairie, un arrêté municipal du 9 janvier 2024 interdit la pratique du démarchage commercial sur le territoire communal.

Les administrés qui estiment être victimes de pratiques déloyales ou agressives sont invités à prendre contact avec la police municipale de Chevilly (06 61 65 10 23), les brigades de gendarmerie d'Artenay (02 38 80 59 04) ou de Patay (02 38 52 39 80). Il convient de signaler ces faits dans les minutes qui suivent le démarchage afin que les forces de l'ordre puissent intervenir immédiatement.



Vous trouverez l'intégralité de cet arrêté sur le site internet www.chevilly.fr dans les rubriques Vie municipale > Municipalité > Publication des actes administratifs > 2024



Chiens interdits dans les parcs municipaux

Nous vous rappelons que pour des questions d'hygiène et de sécurité, les chiens de toutes races et de toutes catégories sont interdits, même tenus en laisse, dans le parc Robert Porchon (arrêté municipal du 24 novembre 2016) et le parc du Bois de la Cour (arrêté municipal du 23 janvier 2017). Vous pouvez consulter ces arrêtés dans leur intégralité sur www.chevilly.fr dans la rubrique Sport/Loisirs/Culture > Loisirs > Parcs municipaux.

La faute à certains propriétaires –et leur manque de civisme– qui ne ramassent pas les déjections canines dans les parcs, les rues, voire même sur la propriété d'autrui. De nouveaux distributeurs de sacs pour déjections vont être prochainement installés. Nous espérons qu'ils seront utilisés à bon escient et permettront de préserver aux usagers des espaces agréables et propres.

Plan canicule, pensez à vous inscrire !

INSCRIPTION AU REGISTRE
PLAN CANICULE



Le registre canicule est un fichier nominatif qui recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de très fortes chaleurs.

L'inscription sur ce registre est gratuite, confidentielle et repose sur la base du volontariat : il s'agit d'une mesure préventive, recommandée par les autorités sanitaires.

Qui peut être inscrit ?

Les personnes vivant à leur domicile :

- ➔ âgées de 65 ans ou plus,
- ➔ inapte au travail, âgées de 60 ans ou plus,
- ➔ en situation de handicap.

Comment ? La demande d'inscription au registre canicule peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, services à domicile...).

Par tél. : 02 38 80 10 20, ou par mail : secretariat@chevilly.fr

Lors du déclenchement du plan canicule par le préfet, les services contactent les personnes inscrites volontairement pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée, si besoin.



Médailles du travail

Deux agents médaillés lors de la cérémonie des vœux le 16 janvier.

Stéphanie ALQUIER a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent. Elle a intégré les effectifs de la commune en 2000 en remplacement d'agents indisponibles et a été titularisée en 2003. Elle est aujourd'hui référente au restaurant scolaire. C'est en partie sous son impulsion que les repas à la cantine sont préparés sur place. C'est une grande chance pour les enfants d'avoir des menus de qualité et plus variés.

C'est également une grande sportive : juge d'athlétisme, parachutisme, aviron, contrôle anti-dopage... Bref, un agent en perpétuel mouvement qui fête ses 20 ans de service effectués en collectivités.

Un grand merci à Stéphanie pour toutes ces années passées à régaler les papilles des élèves de nos écoles.



Alexandre LOINTHIER a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent.

Agent de la fonction publique depuis le 1^{er} juillet 2002, il a rejoint les services techniques de la commune depuis mai 2022. Polyvalent, il a en charge, entre autre, la maintenance et l'entretien des bâtiments communaux (peinture, carrelage, menuiserie, réparations diverses...).

Un grand merci à Alexandre pour son travail qui permet aux Chevillois de garder un environnement fonctionnel et agréable. Tous ces petits et grands travaux, qui ne sont pas toujours visibles des administrés, sont indispensables à la bonne marche de notre commune.

Rempoissonnement de la mare du Grand Marchais



Le rempoissonnement a eu lieu le 19 février dernier. **90 kg de carpes, 100 kg de gardons, 50 kg de tanches et 30 kg de truites ont été mis à l'eau** (coût: 1187,93 € TTC). Cette année, l'ouverture de la pêche était fixée au 9 mars. C'est une date qui est attendue par les passionnés, ils étaient une petite dizaine à tenter leur chance, entourés de curieux attentifs au moindre mouvement de l'eau.



Départ à la retraite de Françoise FOURMONT

Le 12 mars dernier, le maire, les membres du conseil municipal, le personnel actif et retraité, les enseignantes étaient présents à la réception en l'honneur du départ à la retraite de Françoise FOURMONT.



Françoise travaillait à l'école Alain-Fournier depuis le 25 août 1993 et a pris soin de plusieurs générations d'enfants qui ont fréquenté la maternelle.

Après un beau discours de la part de ses collègues, durant lequel de nombreuses anecdotes amusantes ont été égrainées, M. JOLLIET lui a offert un panier de fleurs ainsi qu'une tablette pour lui manifester toute sa reconnaissance, la remercier de sa disponibilité, de son dévouement et d'avoir été à l'écoute des plus petits durant toutes ces années.

Une nouvelle vie se présente à elle, remplie de temps libre à s'occuper de ses petits-enfants et pratiquer ses loisirs préférés.

Commémoration du 19 mars 1962

Mardi 19 mars, la Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et du Maroc s'est déroulée devant les monuments du souvenir au cimetière en présence des représentants de la FNACA, des sapeurs-pompiers, du maire et élu.e.s, des musiciens de la clique et de quelques habitants. À l'issue de cette cérémonie, **Jean-Dominique BRINON a reçu la médaille de la Reconnaissance de la Nation des mains d'Antoine VENNEKENS.**



Sacré coup de poker !

Cette année, les Saltimbanques Chevillois ont présenté une comédie en 3 actes : *Poker pour l'Australie* de François SCHARRE. Trois représentations ont eu lieu à la salle des fêtes les 29, 30 et 31 mars, et encore une fois des rires et des applaudissements ont fusé tout au long de la pièce.



Bravo aux interprètes amateurs Odile et Antoine CASTRO, Stéphane HENNEBERT, Elisabeth CALIEZ, Jacques VIART, Patricia AGDANTTZEFF et Bérangère BOURDEAU !

Les élections européennes



Les élections européennes permettent aux citoyens de désigner leurs représentants au Parlement européen. **81 députés européens seront élus en France.**

Elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8 h à 18 h.

Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire sur les listes électorales en mairie.



L'inscription est possible sur www.service-public.fr jusqu'au 1^{er} mai 2024. Sur ce même site, vous pouvez également vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune.

État civil

Décès

Monique LE FRESNE veuve CASTRO
le 4 février 2024

Marcel ALLAIN le 23 février 2024

Andrée MARTEAU veuve MÉNAGER
le 25 février 2024

Albert INION le 1^{er} mars 2024

Maurice SÉROR le 13 mars 2024

Anne-Marie AUCORDIER veuve STAFA
le 13 mars 2024

Fernand VITON le 21 mars 2024

Guy BRUNEAU le 29 mars 2024

Naissances



Gabin ROLLAND né le 28 janvier 2024
Mylo PROUTEAU né le 23 février 2024

Félicitations aux parents !

Pacs

Chloé LESOURD et Guillaume BOULAY
le 28 février 2024



Session de photos organisée
par **Quentin VIEL** de Tortue Magique Studio's
à l'occasion de la fête des mères.

Quentin 07 81 20 56 12



QUENTIN VIEL
PHOTOGRAPHE

Session Photo Studio
FETE DES MERES

1 SEANCE - 45 MIN - 1 TRAJET BX20

Le 04 Mai 2024
sur réservation

quentinviel.photography@gmail.com
www.quentinviel.com
07 81 20 56 12